
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 10 février 2022

Les tpg annoncent la fin de l'horaire « spécial coronavirus »

Les Transports publics genevois (tpg) s'apprêtent à lever les mesures exceptionnelles mises en œuvre ces dernières semaines. A partir du samedi 12 février 2022, ils appliqueront à nouveau une offre en conformité avec l'horaire standard.

Les Transports publics genevois (tpg) font état d'une normalisation de leur effectif à la conduite. Une stabilisation du personnel qui permet d'envisager une levée des mesures exceptionnelles appliquées ces deux dernières semaines par l'opérateur.

Ainsi, les tpg planifient un retour à une offre standard à partir du samedi 12 février 2022. Conformément au contrat de prestations établi avec l'Etat de Genève, ils suivront un « horaire vacances » durant la semaine de vacances scolaires allant du samedi 12 au dimanche 20 février. Puis, ils appliqueront un « horaire normal » dès le lundi 21 février, qui correspondra à la rentrée des classes dans le canton de Genève.

Confrontés à un manque de personnel dû à la situation sanitaire (isolements, quarantaines...), les tpg avaient décidé à la mi-janvier de procéder à un ajustement de leur offre. Ils avaient mis en place depuis le 24 janvier un horaire « spécial coronavirus », valable uniquement en semaine sur les réseaux de tramways et de trolleybus. Cette mesure équivalait à une baisse d'environ 5% de leur offre usuelle. Par contre, les horaires des réseaux d'autobus urbains et régionaux des tpg avaient été maintenus afin de ne pas pénaliser des lignes disposant d'une moindre fréquence.

Sur la base d'une analyse régulière de la situation, les tpg ont décidé de rétablir la totalité de leur offre. Par ailleurs, ils tiennent à rappeler qu'ils continuent à appliquer les règles de protection établies par la branche suisse des transports publics en concertation avec l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cela signifie que le port du masque est obligatoire dans les transports publics en Suisse (dès 12 ans). Et qu'il convient d'acquiescer si possible tout billet via les canaux numériques et de se désinfecter les mains en entrant et en sortant de chaque véhicule.

Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) :

François Mutter, porte-parole des tpg

+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch